

Olivier Demissy-Cazeilles

École de traduction et d'interprétation (ETI), Université de Genève

LANGAGE ET PROPAGANDE : LA TRADUCTION FRANÇAISE DE TROIS DISCOURS DE GEORGE W. BUSH

Le corpus

La problématique de la traduction du langage politique nous a conduit à l'analyse des traductions françaises des discours sur l'état de l'Union prononcés par George W. Bush de 2005 à 2007 (seule la partie concernant la politique étrangère est traduite officiellement).

Le discours sur l'état de l'Union, que l'on peut qualifier de communication politique externe intra-étatique, est prononcé en début d'année devant le Congrès par le président en exercice. Celui-ci donne de manière solennelle les grandes lignes directrices de sa politique. Il n'est pas étonnant de retrouver dans ce type de discours une rhétorique cherchant à idéaliser la nation et à lui conférer une mission.

Notre travail ne consistera pas à juger les propos du président américain mais à nous placer du point de vue du traducteur traductologue afin de définir la stratégie employée tout en analysant si celle-ci a évolué entre 2005 et 2007. Dans un premier temps, nous essayerons de donner un bref aperçu des différentes notions clés concernant la traduction du discours incitatif. Puis, nous étudierons deux cas précis relevant de notre problématique : la traduction de la répétition et la traduction de la métaphore. Nous évoquerons également le vide sémantique créé par des mots dont le sens a été galvaudé et les risques que nos sociétés encourent lorsqu'elles reprennent ces concepts « fourre-tout », véritables instruments de propagande.

La traduction du discours politique

Le discours politique se classe dans la catégorie du discours incitatif, puisque son but principal est de convaincre le récepteur. Selon Roman Jakobson, il se définit essentiellement par sa fonction conative. Il est délimité historiquement et culturellement dans la langue de l'émetteur. De ce fait, le traducteur doit déterminer sa stratégie selon la catégorie de discours politique qu'il traite (puisque tout discours politique appartient à une typologie donnée, qu'il a été rédigé dans un contexte déterminé et qu'il suit des conventions précises). Le traducteur doit en outre réfléchir à la fonction du texte de départ et à celle de la traduction dans la langue d'arrivée : « *the various factors that influence the TT (addressees, situation, function of TT in TL community, text type) are not of equal relevance, and [...] it is above all the functions of the ST and the TT in their respective cultures that determine the translation strategies.* » (Schäffner, 1997, p. 120).

Il est donc primordial de connaître la portée argumentative de ce discours puisqu'il peut, comme c'est le cas des textes appartenant à notre corpus, s'étendre à des récepteurs d'autres cultures. La force illocutoire du discours incitatif réside dans le fait que toute attitude visant à persuader est, par nature, une forme de communication. Ainsi, le simple fait de verbaliser des pensées ou de transmettre des idées implique en même temps l'annonce d'un but. Cependant, comme nous allons pouvoir l'observer, ce n'est pas la véracité du message qui importe, mais bel et bien la manière de le délivrer, dans le but de produire sur le récepteur un certain effet extralinguistique. On évoque souvent le pouvoir des mots. Pourtant, ce ne sont pas les mots qui pervertissent la réalité, mais les émetteurs car, incapables de modifier le réel, ils essaient d'altérer la manière dont les événements seront reçus, perçus et reconnus par les récepteurs. Le discours incitatif peut être alors très fortement marqué d'un point de vue idéologique et foisonner de concepts qu'il faudra savoir décoder.

Selon Katarina Reiss (2002, p. 57), « [la] traduction doit conserver avant tout la fonction d'appel, ou fonction d'incitation, que le texte adresse à son récepteur (auditeur ou lecteur) ». Il apparaît donc primordial que la traduction produise le même effet que le texte original. Ce qui importe, c'est de conserver l'incitation. Cependant, que se passe-t-il si la fonction du texte de départ et celle du texte d'arrivée sont différentes, si elles ne partagent pas la même finalité ?

Rhétorique et propagande

Les figures de style constituent l'un des moyens les plus fréquemment employés à des fins manipulatoires. Nous nous proposons d'étudier la répétition et la métaphore, et d'observer si les fonctions qu'elles remplissent sont les mêmes dans les deux langues.

La répétition

Nous avons choisi d'étudier la répétition de deux termes qui définissent deux concepts centraux dans le discours de M. Bush : « terrorisme » et « liberté ». Les différents sens qu'un mot peut acquérir ne lui sont pas inhérents, et ils ne sont pas figés non plus. Il en va de même pour les concepts en politique : ceux-ci sont liés à un groupe culturel (nation) et/ou à un groupe politique (parti), et donc ils sont susceptibles d'être interprétés.

« *A concept is part of a coherently organised conceptual structure and usually linked to a linguistic label. A concept represents a particular amount of stored knowledge within such a structure. In cognitive linguistics, these conceptual structures are referred to as frames, scripts, schemata [...]. They are shared by a group of people or by a whole speech community, depending on their social experience, including experience with texts. [...] Understanding the concepts and knowing (about) the frames in which they are embedded is of high relevance for translation as well [...].* » (Shäffner, 1997, p. 130).

Terrorism/Terror

Le mot « terrorisme » est apparu pour la première fois en 1798 dans le supplément du Dictionnaire de l'Académie française. Il désignait alors le régime de terreur qui a ensanglanté la France de septembre 1793 à juillet 1794.

Aujourd'hui, le terrorisme est un concept « fourre-tout » qui n'a toujours pas été clairement défini aux Nations Unies. Si on utilise le mot « terrorisme » pour désigner des activités politiques exercées avec violence, alors il cesse de désigner un concept utile à l'analyse stratégique, car il recouvre toutes les actions de force qui visent à terroriser. Le terrorisme n'étant pas un ennemi mais une technique guerrière, il sert donc à qualifier des actes *en dehors* du cadre bien défini de guerre conventionnelle et du droit de la guerre. Mais cela ne signifie pas que ces actes ne peuvent pas être commis en temps de guerre : ils seront simplement jugés différemment. Lors de conflits armés, le Droit international humanitaire (DIH) sera appliqué ; en temps de paix, ce sont les règles générales de droit pénal des États et des droits de l'homme qui seront appliquées. Il est important de noter que, pour le DIH, le statut de terroriste n'existe pas en temps de guerre. Or, les États-Unis sont en état de guerre permanent si l'on se réfère au discours sur l'état de l'Union de M. Bush en 2004 : « *After the chaos and carnage of September the 11th, it is not enough to serve our enemies with legal papers. The terrorists and their supporters declared war on the United States, and war is what they got.* »

Dans les trois discours analysés ici, M. Bush utilise le mot « *terrorist* » pour désigner à la fois les auteurs des attentats du 11 septembre 2001, les talibans et les rebelles sunnites et chiïtes. Concernant les concepts géopolitiques américains de « *Global War on Terror* » et « *War on Terror* », l'amalgame se fait ici entre « *terror* » et « *terrorism* ». Si en 2005 et 2006 les traductions proposaient « lutte contre le terrorisme » dans les deux cas, on remarque qu'en 2007 le traducteur n'hésite plus à employer le mot « guerre » dans les expressions « guerre mondiale contre le terrorisme », qui est pernicieux car « *global* »

ne signifie pas toujours « mondial » (à moins d’imaginer une troisième guerre mondiale) et « guerre contre le terrorisme ». Le traducteur avait-il le devoir de rectifier les propos du président américain en 2005 et 2006 ? Ce faisant, ne donnait-il pas une certaine crédibilité au discours de M. Bush qui lui-même avait refusé l’expression « *Global struggle against violent extremism* » proposée par ses conseillers ? Rappelons que le mot « guerre » est clairement défini par les instances internationales. L’expression « guerre contre le terrorisme », elle, n’a aucune valeur juridique, elle est politique : « L’expression *guerre contre le terrorisme* est une formule de rhétorique, sans aucune signification juridique. Prétendre que le droit des conflits armés s’applique automatiquement à la *guerre contre le terrorisme* n’a pas plus de sens que lorsqu’il s’agit des *guerres* contre la drogue, la pauvreté ou le cancer. Par conséquent, en soi, la critique générale proférée contre le droit des conflits armés en raison de son incapacité à couvrir le terrorisme, équivaut à reprocher au droit des sociétés de ne pas permettre de trancher tous les litiges commerciaux. » (Rona, 2004).

Pris à mi-chemin entre son sens figuré et son sens propre, le mot est galvaudé. Quel est l’effet sur le récepteur en langue source ? Il associe au terrorisme la guerre, qui n’en n’est pas vraiment une, et sa propre perception de la terreur. Dans les traductions, il est essentiel de noter que « *terror* » est devenu « terrorisme », ce qui enlève au message de M. Bush l’amalgame qu’il souhaitait établir entre un sentiment et une technique guerrière. De ce fait, l’absence de « terreur » en français élimine l’idée d’une guerre sans fin, d’un *Patriot Act* qui ne serait plus une loi d’exception et laisse place à une exagération de la répétition comme procédé rhétorique et comme banalisation de concept.

Freedom/liberty

Le concept de liberté est souvent utilisé dans la propagande politique : « *There are the big words; the ones we all use, the ones that are the coinage of political propaganda – “democracy”, “liberty”, “civil right”, “capitalism”. Here the problem is not that people do not know what they mean when they hear or use the words; the words have too many meanings. [...] Politics as an art, and political studies as a science are overwhelmingly about words, shades of meaning, ideological linkage often neither grammatically nor logically determined.* » (Robertson, 1985, p. VIII).

Pour exprimer ce concept, l’anglais dispose de deux termes : « *liberty* » (d’origine latine) et « *freedom* » (d’origine anglo-saxonne). Le premier exprime la liberté d’un point de vue juridique et politique, à savoir une absence de toutes restrictions de liberté (sauf celles imposées par le droit ou la loi). Le second désigne « le pouvoir qu’un être a d’agir conformément à sa volonté, sans contrainte légitime ; on l’emploie donc indifféremment dans la philosophie générale pour parler de la *liberté du vouloir*, du *libre arbitre*, etc., et dans la philosophie politique pour désigner l’état dont jouissent les citoyens d’une communauté *libre* » (Cassin et Raynaud, 2004, p. 343). En français, nous n’avons qu’un seul mot : « liberté ». Dès lors, comment faire la différence au moment de réexprimer ces deux termes ? Le mot « liberté » pour un français renvoie à la devise de la République française, aux droits de l’homme. Il s’agit là d’un concept ancré dans l’histoire et la culture d’un pays.

Dans les discours de M. Bush, ces mots sont utilisés de manière interchangeable. La conséquence, pour le lecteur source, est la suivante : les différences entre liberté d'action et liberté politique sont brouillées. De plus, si « *liberty* » est souvent utilisé par des penseurs libéraux qui veulent exprimer le fait de vivre libre sous les lois, « *freedom* » établit un lien avec le soi et avec les siens. Utiliser indifféremment l'un et l'autre terme, c'est encore une fois jouer avec l'affectif du récepteur. Notons qu'il n'est pas rare de voir ces deux mots apparaître à plusieurs reprises dans une seule et même phrase.

• *Discours du 2 février 2005*

« *The attack on freedom in our world has reaffirmed our confidence in freedom's power to change the world. We are all part of a great venture: to extend the promise of freedom in our country, to renew the values that sustain our liberty, and to spread the peace that freedom brings.* » (L'attaque lancée contre la liberté dans notre monde a réaffirmé notre confiance dans le pouvoir qu'a la liberté de changer le monde. Nous sommes tous embarqués dans une grande aventure, qui nous demande de faire rayonner la promesse de la liberté dans notre pays, de renouveler les valeurs qui soutiennent notre liberté et de diffuser la paix qui naît de la liberté.)

• *Discours du 31 janvier 2006*

1. « *Every step towards freedom in the world makes our country safer. So we will act boldly in freedom's cause.* » (Chaque pas vers la liberté dans le monde rend notre pays plus sûr, et c'est pourquoi nous agissons avec audace pour défendre la cause de la liberté.)

2. « *Yet liberty is the future of every nation in the Middle East, because liberty is the right and hope of all humanity.* » (Néanmoins, la liberté est l'avenir de tous les États du Moyen-Orient, puisque la liberté est le droit et l'espoir de toute l'humanité.)

Pour M. Bush, les deux mots « *liberty* » et « *freedom* » constituent de puissants éléments fédérateurs, destinés à rallier l'opinion publique à sa politique. Le concept de liberté s'oppose à quelque chose de terrifiant : l'incapacité d'agir selon ses besoins et sa nature. En anglais, le récepteur ne voit plus qu'il y a un fossé entre la liberté absolue et sa privation totale, mais, quoiqu'il arrive, il aura toujours tendance à se mettre du côté de celui qui évoque la liberté, même s'il s'exprime sans faire de sens.

Si l'on considère que la fonction de ces traductions est l'information, alors le traducteur dispose d'outils de reformulation (la pronominalisation par exemple) qui aurait dû lui permettre d'éviter certaines répétitions, voulues par l'émetteur mais abusive pour le récepteur en langue cible. En français, ce martèlement qui n'est pas d'usage vide le concept de son sens et le banalise. De plus, l'effet n'est pas le même car on passe de la répétition-amalgame à une simple itération lexicale.

Dans ces deux exemples, le traducteur répète pour être fidèle à l'incitation sans toujours l'être vis-à-vis de la lettre. La langue perd alors sa fonction communicative et le discours, qui devient une litanie, n'est

plus dénotatif en soi. C'est la mort du langage, une « désidentification » de celui-ci, telle que la craignait Jacques Ellul.

La métaphore

La métaphore ne figure pas dans le dictionnaire, mais elle demeure omniprésente dans le langage, écrivait Paul Ricœur. Elle occupe une place centrale dans la rhétorique du président américain et elle participe autant à l'embellissement du langage qu'à sa dépréciation. Selon Jakobson, les métaphores et les métonymies sont les deux modes essentiels du moyen de communication. Dans ses trois discours, Bush mentionne à plusieurs reprises le « combat du bien contre le mal ».

• *Discours du 31 janvier 2006*

1. « [...] *we will never surrender to evil.* » ([...] qu'ils ne capituleront pas devant le mal.)
2. « *We are the nation that [...] faced down an evil empire.* » (Nous sommes la nation qui [...] a fait face à un empire diabolique.)

Dans le premier cas, M. Bush fait référence au terrorisme, aux terroristes et à Al-Qaida en général. Dans le second cas, il s'agit de l'ex-Union soviétique. La comparaison elliptique dénote de l'habileté du propos puisqu'elle renvoie à une peur jadis éprouvée, encore présente dans les mémoires. La racine de cette métaphore résume le monde en une *guerre* du bien contre le mal. Le traducteur a pris le parti de rester fidèle au champ sémantique de l'original et de ne pas démétaphoriser. La référence à Ronald Reagan et à la diabolisation de l'empire soviétique tombe à l'eau. Restent le diable et nos superstitions.

• *Discours du 23 janvier 2007*

1. « *The evil that inspired and rejoiced in 9/11 is still at work in the world.* » (L'esprit diabolique qui a inspiré le 11 septembre et qui s'en est réjoui est toujours actif de par le monde.)
2. « *Al-Qaida and its followers are Sunni extremists, possessed by hatred and commanded by harsh and narrow ideology.* » (Al-Qaida et ses partisans sont des extrémistes sunnites, possédés par la haine et commandés par une idéologie sévère et étroite.)

Le discours de M. Bush diabolise ouvertement l'ennemi, et les terroristes, en français, sont littéralement « possédés ». La caricature et l'outrance dialectique rendent compte du discours *mondialisant* de M. Bush qui a pour objectif d'agresser. Dans les traductions, la référence au mal est maladroite car elle confère au texte une résonance moyenâgeuse rappelant étrangement l'Inquisition. Le message du président américain sonne creux en français et les métaphores qui sont directement liées au poids de la religion dans la vie des Américains trouvent peu d'écho dans les traductions. Le danger d'une traduction pseudo

littérale est le suivant : c'est la culture d'arrivée qui se retrouve prise en otage et qui est manipulée. L'anglais n'est plus seulement une *lingua franca*, mais elle tend à transmettre, selon nous, une *cultura franca*.

Conclusion

La traduction du discours politique demande une grande réflexion et nous avons souhaité pointer du doigt l'un des problèmes majeurs liés à ce travail : l'absence d'une véritable stratégie. On constate alors combien le traducteur, médiateur culturel, devient malgré lui un instrument de la propagande. Il est le fruit d'une mondialisation de la manipulation dans les traductions. Si le traducteur universalise les particularismes de l'anglais et les particularités ancrées dans la société américaine, il les laisse refaçonner notre propre expérience de ce monde. Cet impérialisme culturel, déjà présent en économie ou en philanthropie, n'est pas nouveau mais il s'accélère. Les traductions étudiées attestent de cette dérive car le traducteur n'a pas fait l'état de l'intertextualité.

La traduction est un moyen de communication interculturelle qui forge les discours : c'est grâce à elle que l'*information* circule. Dans le discours politique, le style peut prédominer sur le contenu, et la manipulation langagière peut alors ouvrir la voie à la propagande. « Moins la chose existe, plus il faut camoufler le vide par une grandiloquence. » (Ellul, 1972, p. 38). Quelle est la fonction du texte traduit dans la langue d'arrivée ? Voilà la véritable question que le traducteur doit se poser s'il ne veut pas que son travail devienne un emballage subversif au service du double langage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Corpus numérique

Originaux : <<http://www.whitehouse.gov>>.

Traductions : <<http://usinfo.state.gov/fr/>>.

Ouvrages

CASSIN, B. (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Seuil, 2004.

ELLUL, J., *L'Espérance oubliée*, Paris, Gallimard, 1972.

JAKOBSON, R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Éd. de Minuit, 1981.

REISS, K., *La Critique des traductions, ses possibilités et ses limites*, trad. par K. Bocquet, Arras, Artois Presses Université, 2002.

RONA, G., « Quand une “guerre” n’est-elle pas une “guerre” ? » (page consultée le 20/03/2007).
En ligne sur <<http://www.cicr.org/web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/5xnadl?opendocument>>.

ROBERTSON, D., *A Dictionary of Modern Politics*, Londres, Europa Publications Lim., 1985.

SCHÄFFNER, C., « Strategies of Translating Political Textes », in TROSBORG, A., *Text Typology and Translation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.